

21877 COMEU B
21877 COMEU B

28

DE : C.C.E. BRUXELLES - GPP46 - G.P.P.
A : BUREAU C.E. - WASHINGTON
REF: 13:52 7-10-82 000048373 - 000048836

TLX NO 172492-BIO

PI BERL 1/19
NOTE BIO

BRUXELLES, LE 7 OCTOBRE 1982.

NOTE BIO COM (82) 408 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC. AUX MEMBRES DU GROUPE DU PORTE-PAROLE

432

REUNION DE LA COMMISSION DU 6 OCTOBRE 1982

1	
TR.	
I.S.	
FIN.	to
AGR.	
ENE.	
R.D	all
ADM.	
S.A.	

1 ET 2. REFORME DU FONDS SOCIAL ET FORMATION PROFESSIONNELLE

CES DEUX POINTS ONT ETE PRESENTES A LA PRESSE PAR M. RICHARD ET FERONT L'OBJET D'UNE BIO SEPEREE. (VOIR EGALEMENT P-59 POUR LE FONDS SOCIAL ET P-55 POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE).

3. SECTEUR ECONOMIE/FINANCES

LA COMMISSION VIENT D'ADOPTER DEUX DOCUMENTS CONCERNANT L'UN, LES INITIATIVES DESTINEES A PROMOUVOIR L'INVESTISSEMENT (VOIR P-57) ET L'AUTRE, LA POURSUITE DU NIC (VOIR P-56). L'OBJECTIF DE LA COMMISSION, SELON LE VICE-PRESIDENT ORTOLI, EST AINSI DE "DEFINIR UN CADRE PRECIS PERMETTANT DE DEVELOPPER L'INVESTISSEMENT DANS LA COMMUNAUTE, CAD D'AMELIORER LA COMPETITIVITE ET LA MODERNITE DES ECONOMIES EUROPEENNES, DE METTRE UN TERME AU DECLIN INDUSTRIEL ET PAR CONSEQUENT DE REDRESSER LA SITUATION DE L'EMPLOI."

LE DOCUMENT INVESTISSEMENT FAIT SUITE AUX CONCLUSIONS DU CONSEIL EUROPEEN DES 28/29 JUIN 1982 ET DU CONSEIL ECOFIN DU 12 JUILLET 1982 ET REPRESENTE UNE NOUVELLE ETAPE DANS LE TRAVAIL DE DEFINITION D'UNE POLITIQUE DE L'INVESTISSEMENT QUE POURSUIT LA COMMISSION. LA PRESENTE COMMUNICATION A POUR BUT DE PRECISER DES ORIENTATIONS D'ACTIONS - TANT AU NIVEAU NATIONAL QU'AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE - DE NATURE A AMELIORER OU A CREER CERTAINES DES CONDITIONS DANS LESQUELLES S'EXERCENT L'ACTIVITE PRODUCTIVE, DONC L'INVESTISSEMENT.

LES PRINCIPAUX ELEMENTS DE LA PROPOSITION NIC III SONT LES SUIVANTS .

- PLAFOND D'EMPRUNT : 3 MILLIARDS D'ECUS
- DOMAINES D'APPLICATION : FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES, DU SECTEUR DE L'ENERGIE ET DE L'ENSEMBLE DES SECTEURS PRODUCTIFS ET CE, QUELLE QUE SOIT LA TAILLE DE L'INVESTISSEUR, LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DE PME DEMEURERANT CEPENDANT PRIORITAIRE.
- MISE EN OEUVRE DE LA 3E TRANCHE ET MODALITES DE FONCTIONNEMENT: SE REPORTER A P-56.

Global Communications

Global Communications

Global Communications

Global Communications

Global Communications

Global Commu

4. OBJECTIFS GENERAUX ACIER

 SUR PROPOSITION DE M. DAVIGNON, LA COMMISSION A ADOPTE EN PREMIERE LECTURE LES OBJECTIFS GENERAUX ACIER POUR LA COMMUNAUTE A L'HORIZON 1985. CE DOCUMENT SERA ETUDIE PAR LE COMITE CONSULTATIF CECA AVANT SON APPROBATION DEFINITIVE PAR LA COMMISSION. LA COMMISSION SOULIGNE LA NECESSITE D'UNE REVISION EN BAISSSE DES PREVISIONS LES PLUS PRUDENTES DE CONSOMMATION FAITES AU COURS DES DERNIERES ANNEES ET PAR CONSEQUENT LA NECESSITE D'UN PROGRAMME SEVERE DE REDUCTION ET DE MODERNISATION DES CAPACITES DANS CE SECTEUR. (VOIR MEMO 95 QUI VOUS SERA ENVOYE PAR EXPRES).

5. RECONVERSION SIDERURGIQUE

 VOIR BIO 407 SUR LA CONFERENCE DE PRESSE DE M. GIOLITTI DU 6 OCTOBRE 1982 ET P-58.

6. SITUATION DES MARCHES AGRICOLES

 SUR RAPPORT DE M. DALSAGER, LA COMMISSION A POURSUIVI L'EXAMEN DE LA SITUATION CREE PAR L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION DANS LE SECTEUR LAITIER, AINSI QUE DES MOYENS D'Y REMEDIER.

LA COMMISSION POURSUIVRA PROCHAINEMENT CET EXAMEN ET ARRETERA TOUTES LES DECISIONS QU'APPELLE L'EXERCICE E SES RESPONSABILITES EN MATIERE DE GESTION DES MARCHES AGRICOLES.

7. LIBAN

 PLAN D'URGENCE EN FAVEUR DES POPULATIONS DU LIBAN : SUR LES 17 MECUS REPRESENTANT LE COUT TOTAL DU PROGRAMME ETABLI PAR LE "UNITED NATIONS DISASTER RELIEF OFFICE, LA COMMISSION A DECIDE UNE PARTICIPATION DE 8,9 MECUS REPRESENTANT LA TOTALITE DES CREDITS ENCORE DISPONIBLES. (VOIR IP 249).

8. CEE-MALTE

 LA COMMISSION A DECIDE DE PROPOSER AU CONSEIL DES MINISTRES D'ENTAMER BIENTOT LES NEGOCIATIONS AVEC MALTE SUR UN NOUVEAU PROTOCOLE FINANCIER. LE PROTOCOLE FINANCIER ACTUEL VIENDRA A ECHEANCE LE 31 OCTOBRE 1983. PAR LA MEME OCCASION, ELLE PROPOSE D'OCTROYER A CE PAYS UNE AIDE FINANCIERE SPECIALE DE 10 MECU, DESTINEE A FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE MALTAISE ET A RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LA COMMUNAUTE ET MALTE, DANS LE CADRE DE LEUR ACCORD D'ASSOCIATION.

9. ANGOLA-MOZAMBIQUE

 L'ANGOLA ET LA MOZAMBIQUE PARTICIPERONT AUX NEGOCIATIONS EN VUE DU RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION CEE-ACP. (VOIR IP (82) 250).

10. PARLEMENT EUROPEEN ET CONSEILS

 LA COMMISSION A FAIT LE POINT DE SA PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE LA PROCHAINE SESSION PARLEMENTAIRE., M. CONTOGEOGRIS A FAIT RAPPORT AU COLLEGE SUR LES RESULTATS DU CONSEIL PECHE.

AMITIES,
 MANUEL SANTARELLI. 13H00 COMEUR///"

+
 EURCOM WSH

21877 COMEU R